

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

INTRODUCTION

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire l'ensemble des éléments présents dans ce document.

VOTRE CONTACT

M. HODENCQ Thomas
HODAS FINANCE
23 RUE BREMONTIER
33800 BORDEAUX

Téléphone : **+33667978960**
Email : **thomas.hodencq@hodas-finance.com**

VOS INFORMATIONS D'IDENTITE

M.

INFORMATIONS

L'Entreprise:

Nom ou dénomination sociale : HODAS FINANCE

Adresse professionnelle ou siège social : 23 rue brémontier, 33800 Bordeaux

SIREN: 938967775 NAF/APE : 6619B

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par HODAS FINANCE, en sa qualité de responsable de traitement, pour la gestion de vos demandes, la gestion de la relation client et prospect, le respect des obligations légales et réglementaires liées à l'activité de conseil en investissements financiers, ainsi que, le cas échéant, l'envoi d'informations commerciales relatives à nos services.

Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées aux services internes habilités de HODAS FINANCE, ainsi qu'à ses partenaires et prestataires intervenant dans le cadre de l'exécution des prestations, et, le cas échéant, aux autorités administratives ou judiciaires légalement habilitées.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant :

HODAS FINANCE
Thomas HODENCQ
23 rue brémontier, 33800 Bordeaux

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

Conseiller en investissements financiers

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation **25003166**.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet de l'ORIAS : www.orias.fr au titre de l'activité réglementée suivante :

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir **des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF**, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF) au numéro E011254, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org.

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

Activité d'apport d'affaires : Outre ses activités de conseil en direct, le cabinet Hodas Finance peut agir en qualité d'apporteur d'affaires. Dans ce cadre, il assure une mission de mise en relation entre le client et des partenaires spécialisés (tels que Seve Finance). Dans cette configuration, la responsabilité du conseil et la réalisation des diligences réglementaires incombent exclusivement au partenaire réceptionnaire de l'affaire.

Démarcheur bancaire ou financier : Le cabinet Hodas Finance exerce l'activité de démarcheur financier dans le cadre de son activité d'apport d'affaires. À ce titre, il dispose d'un mandat délivré par ses partenaires Seve Finance et Seve Distribution. Une attestation de démarchage peut être présentée sur simple demande.

N° ORIAS : N°25003166

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire (selon qu'il soit membre de l'ANACOFI et/ou de l'ANACOFI-CIF) dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : AIG EUROPE SA

Numéros de polices : RD01990070X

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Conseil en investissement financier (CIF) et démarchage, y compris conseil en gestion de patrimoine (CGP) Personne Morale	300 000€	600 000€
Conseil en investissement financier (CIF) et démarchage, y compris conseil en gestion de patrimoine (CGP) personne physique ou morale de moins de deux employés	150 000€	150 000€

ASSURANCE

Courtier

Votre intermédiaire d'assurance est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation **25003166**.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet de l'ORIAS (www.orias.fr) au titre de l'activité réglementée suivante :

IAS (Intermédiaire en Assurance) : catégorie **courtier d'assurance ou de réassurance (COA)**, intermédiaire de **type B** au sens de l'article L.521-2 II 1° b) du Code des assurances, susceptible de fournir un **conseil personnalisé**, fondé sur l'analyse de la situation, des besoins et des objectifs du client, **sans prétendre analyser l'ensemble des contrats d'assurance disponibles sur le marché**.

L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité Prudentielle de Contrôle et de Résolution (ACPR), adresses courrier : 4 place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09, et internet : <https://acpr.banque-france.fr/fr>.

N° ORIAS : N°25003166

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire (selon qu'il soit membre de l'ANACOFI et/ou de l'ANACOFI-CIF) dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : AIG EUROPE SA

Numéros de polices : RD01990070X

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Intermédiaire en assurance, y compris conseil en gestion de patrimoine	1 564 610€	2 315 610€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Selencia	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocommission sur encours
Nortia	Distributeur d'assurances vie	Convention de courtage	Commission et rétrocommission sur encours

Les partenaires mis en gras sont ceux avec lesquels une relation significative est établie, telle que définie par les obligations réglementaires en vigueur.

FINANCEMENT

Courtier en opération de banque et en service de paiements (COBSP)

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation **25003166**.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet de l'ORIAS (www.orias.fr) au titre de l'activité réglementée suivante :

IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) : catégorie **courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)**. À ce titre, le cabinet met en relation ses clients avec plusieurs établissements de crédit ou de paiement, sans être lié contractuellement par une obligation d'exclusivité avec l'un d'eux.

Service de conseil sur des contrats de crédits immobiliers : dans le cadre de son activité, le cabinet **ne propose pas de service de conseil au sens des dispositions relatives au crédit immobilier** ; il fournit des informations et explications sur les caractéristiques des contrats de crédit présentés, mais ses recommandations éventuelles ne s'analysent pas comme un **conseil indépendant** et **ne donnent lieu à aucun honoraire spécifique facturé au client**.

L'activité d'intermédiation en opérations de banque et en services de paiement est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), adresses courrier : 4 place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09, et internet : <https://acpr.banque-france.fr/fr>.

N° ORIAS : N°25003166

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire (selon qu'il soit membre de l'ANACOFI et/ou de l'ANACOFI-CIF) dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : AIG EUROPE SA

Numéros de polices : RD01990070X

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP), Courtier en Opérations de Banque et en Services de Paiement (COBSP) y compris conseil en gestion de patrimoine (CGP)	500 000€	800 000€
Démarchage bancaire, y compris conseil en gestion de patrimoine (CGP)	75 000€	75 000€
Démarchage bancaire, y compris conseil en gestion de patrimoine (CGP) Personne Morale	150 000€	300 000€

DURABILITÉ

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité.

Cette prise en compte peut porter sur les axes ci-dessous :

- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des activités considérées comme durables sur le plan environnemental par la classification européenne Taxonomie (autrement dit aligné à Taxonomie),
- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des « investissements durables » au sens du règlement SFDR,
- Prise en compte des « principales incidences négatives » dans l'analyse des produits conseillés.

MÉDIATEURS

Saisir un médiateur :

I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'Anacofi
92 rue d'Amsterdam
75009 Paris

II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les activités de CIF

M. Rémi BOUCHEZ, Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers
17, place de la Bourse
75082 Paris cedex 02

Site internet : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>

Pour les activités d'assurance

La Médiation de l'Assurance
TSA 50110 75441
PARIS CEDEX 09
Site internet : <https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières

Médiation de la consommation - ANM Conso
25 Allée Rose Dieng Kuntz
75019 PARIS
Site internet: <https://www.anm-conso.com/page-saisine.php>

RÉMUNÉRATION

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions. Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

Le cabinet peut également percevoir une rémunération sous forme de commissions de la part de partenaires professionnels (intermédiaires ou conseillers tiers) vers lesquels le client serait orienté dans le cadre d'une convention d'apport d'affaires.

MÉTHODES DE COMMUNICATION

Dans le cadre de notre relation, nous mettons à disposition du Client un espace dédié et sécurisé permettant d'interagir avec son conseiller. Cet espace constitue le principal canal d'échange et offre diverses fonctionnalités, notamment :

- La mise à jour des éléments de connaissance et de profil du client,
- La transmission sécurisée de documents,
- L'accès aux informations relatives aux actifs et au passif du Client, notamment via des mécanismes d'agrégation de données financières,

Le Client autorise expressément, le cas échéant, le conseiller à recevoir directement de la part des compagnies d'assurance, établissements bancaires et autres organismes financiers, les informations le concernant, sous réserve qu'un contrat ait été préalablement conclu avec ces entités dans le cadre de la prestation du conseiller.

Préférence pour la Communication Électronique

Afin d'assurer une fluidité et une réactivité maximales, la communication sera prioritairement réalisée par voie électronique, notamment via l'espace dédié, le courrier électronique ou d'autres outils numériques sécurisés. Toutefois, le Client conserve la possibilité de demander une communication sous format papier pour tout document, ce qui lui sera fourni sur demande spécifique.

Sécurisation des échanges

Nous nous engageons à assurer la confidentialité et la sécurité des informations échangées. Tous les échanges électroniques transitent via des canaux sécurisés, et l'accès à l'espace dédié est protégé par des dispositifs d'authentification renforcée.

Conservation des Documents et Historique des Échanges

Les documents et échanges réalisés dans l'espace dédié sont conservés pendant une durée conforme aux exigences réglementaires en vigueur. Le Client peut accéder à son historique et en demander une extraction à tout moment.

En acceptant ces modalités de communication, le Client reconnaît être informé des moyens privilégiés d'échange avec son conseiller et des conditions de transmission des informations relatives à son patrimoine

RÉCLAMATIONS

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

ATTENTION / RAPPEL : S'agissant des procédures et de l'organisation du traitement des réclamations, il convient de se reporter également au Code Intérieur / Traitement des Réclamations-Procédures et Organisation

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 23 rue brémontier, 33800 Bordeaux

Par tel : 06 67 97 89 60

Par mail : thomas.hodencq@hodas-finance.com

Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximum entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

RGPD

Dans le cadre de ses prestations, notre cabinet est amenée à traiter des données personnelles du client, nécessaires à l'exécution de la relation contractuelle et, le cas échéant, pour satisfaire à ses obligations légales et réglementaires.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), notre cabinet s'engage à ne collecter et traiter les données qu'au regard des finalités convenues avec le client, à préserver leur sécurité et leur intégrité, et à ne les communiquer qu'aux tiers strictement nécessaires à l'exécution des prestations ou en vertu d'une obligation légale.

Les données sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle augmentée d'une période de cinq (5) ans à compter de sa cessation, conformément aux obligations légales applicables (notamment celles de l'AMF et de l'ACPR). Certaines données peuvent être conservées au-delà, jusqu'à dix (10) ans, lorsque la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme l'exige.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité de ses données, ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de ses données personnelles. Lorsque le traitement repose sur son consentement, celui-ci peut être retiré à tout moment.

Pour exercer ses droits, le client peut adresser une demande sur support durable (courrier ou email) à l'attention du responsable de traitement du cabinet. En cas de difficulté, le client peut introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), 3 Place de Fontenay, TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07.

DATE ET SIGNATURE

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

Le Client

Fait à :
Date :
Signature :

Le Conseiller

Fait à :
Date :
Signature :

MENTIONS LÉGALES

HODAS FINANCE – Société à responsabilité limitée – Siège social et adresse postale : 23 rue Brémontier, 33800 Bordeaux – RCS Bordeaux 938 967 775 – COPE APE 6619B, autres activités auxiliaires de services financiers – Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 25003166 et membre de l'Anacofi-CIF